



COMPTE ADMINISTRATIF 2024 RAPPORT DE PRÉSENTATION

CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 31 mars 2025

Rapport de présentation du compte administratif 2024

PRÉAMBULE	3
1 – PRÉSENTATION GÉNÉRALE.....	4
1.1. Chiffres clés	4
1.2. Répartition des dépenses par grandes thématiques.....	4
1.3. Résultats.....	5
1.4. Présentation générale de l'exécution budgétaire.....	6
2 – ANALYSE DÉTAILLÉE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT.....	8
2.1. Les recettes de fonctionnement.....	8
2.2. Les dépenses de fonctionnement.....	13
3 – ANALYSE DÉTAILLÉE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT.....	19
3.1. Les recettes d'investissement.....	19
3.2. Les dépenses d'investissement.....	20
4. LES INDICATEURS FINANCIERS.....	24
4.1. L'épargne et la capacité de désendettement.....	24
4.2. Les ratios obligatoires.....	27
5. LES BUDGETS ANNEXES.....	28
5.1. Le budget Court Manteau.....	28
6. VUE CONSOLIDÉE.....	29
7. AUTORISATIONS DE PROGRAMME EN COURS.....	30

PRÉAMBULE

L'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation ; elle est disponible sur le site Internet de la Ville.

Le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes exécutées au cours de l'année 2024. Le compte administratif clôture le cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 30 juin suivant l'exercice auquel il se rapporte et transmis au représentant de l'État dans les 15 jours qui suivent son approbation. Il est établi en conformité avec le compte de gestion, transmis par le comptable public, à l'ordonnateur, au plus tard le 1^{er} juin.

Le compte administratif 2024, voté le lundi 31 mars par le Conseil Municipal, peut être consulté sur simple demande à la direction des Finances à l'Hôtel de Ville aux heures d'ouvertures des bureaux.

1 – PRÉSENTATION GÉNÉRALE

1.1. Chiffres clés

Recettes réelles de
fonctionnement :
14,5 M€ (+6,16 %)

Dépenses réelles de
fonctionnement :
11,07 M€ (+5,23%)

Épargne brute :
3,3 M€ (+5,69%)

Dépenses d'équipement :
6,8M€ (-9,58%)

Subventions
d'investissement reçues :
1,4 M€ (+58,17%)

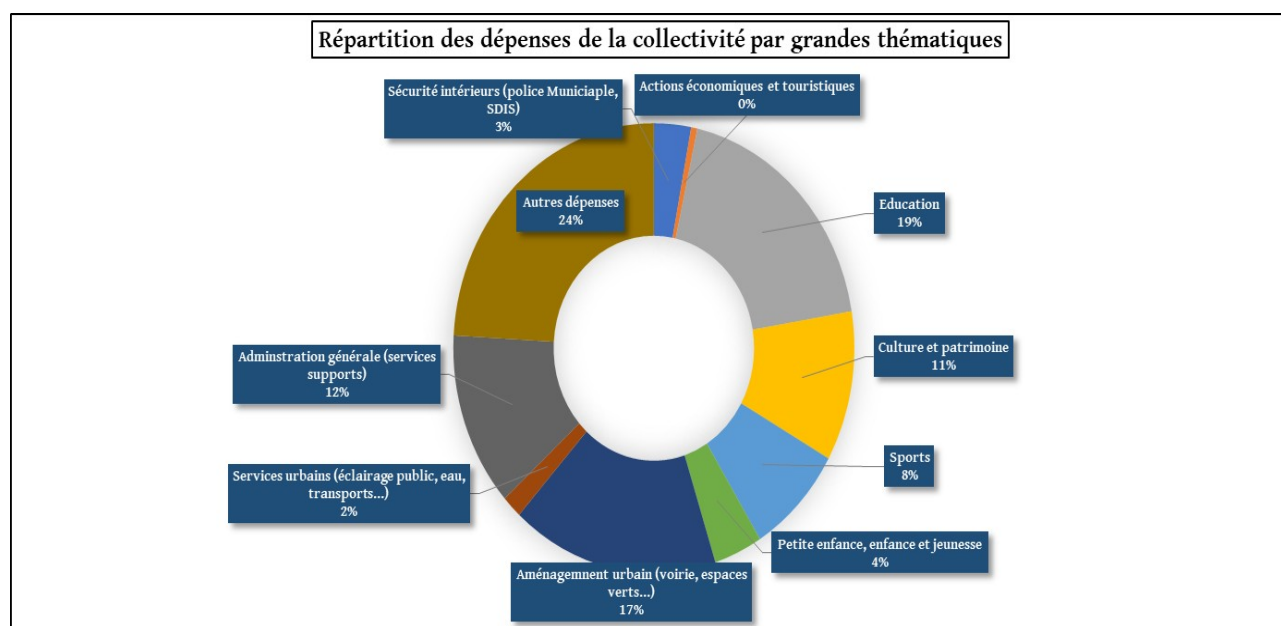
Épargne nette :
2,2M€ (+3,86%)

Dette au 31/12/24 :
11,2 M€ (+3,82%)

Capacité de
désendettement :
3,4 années (+11,09%)

Trésorerie :
1,9 M€ (0%)

1.2. Répartition des dépenses par grandes thématiques



tif 2024

1.3. Résultats

L'année 2024 se clôture avec un résultat global des deux sections de 1 527 187 €, en baisse de 9,67%. Il sera repris au budget supplémentaire 2025, et affecté en totalité en section d'investissement afin d'assurer le financement des projets d'équipement de la collectivité.

	CA 2022	CA 2023	CA 2024	ECART CA N-1
Recettes de fonctionnement	12 400 900 €	13 738 537 €	14 636 670 €	6,54 %
Dépenses de fonctionnement	10 092 993 €	11 432 158 €	12 152 175 €	6,30 %
Résultat d'exercice fonctionnement	2 307 907 €	2 306 380 €	2 484 495 €	7,72 %
Reprise résultats n-1	- €	- €	- €	#DIV/0!
RESULTAT DE CLOTURE FONCTIONNEM	2 307 907 €	2 306 380 €	2 484 495 €	7,72 %
Recettes d'investissement	5 481 630 €	7 937 440 €	7 861 232 €	-0,96 %
Dépenses d'investissement	5 952 748 €	8 748 426 €	8 248 860 €	-5,71 %
Résultat d'exercice investissement	- 471 118 €	- 810 986 €	- 387 628 €	-52,20 %
Restes à réaliser en dépenses	1 565 937 €	1 253 305 €	1 381 830 €	10,25 %
Restes à réaliser en recettes	252 108 €	1 068 211 €	1 242 617 €	16,33 %
Reprise résultats n-1	851 558 €	380 440 €	- 430 463 €	-213,15 %
RESULTAT DE CLOTURE INVESTISSEME	- 933 389 €	- 615 640 €	- 957 304 €	55,50 %
RESULTAT DES DEUX SECTIONS	1 374 518 €	1 690 739 €	1 527 192 €	-9,67 %
33 FONDS DE ROULEMENT	2 688 347 €	1 875 833 €	1 666 404 €	-11,16 %

Le résultat de la section de fonctionnement, qui affiche un excédent de 2 484 495 €, progresse par rapport à 2023 (+7,72%). Il couvre ainsi largement le déficit d'investissement, restes à réaliser et résultats antérieurs inclus, puisqu'il s'établit à - 957 304 €.

S'agissant du fonds de roulement, il recule légèrement par rapport à 2023 mais reste à un bon niveau et atteint 1 666 399 €, ce qui correspond à près de 2 mois d'avance de charges de fonctionnement.

1.4. Présentation générale de l'exécution budgétaire

◆ Section de fonctionnement

Rapport de présentation 2024

BUDGET PRINCIPAL	CA 2023	BP 2024	VOTE 2024*	CA 2024	% REALISE / VOTE	EVO CA24/23
Recettes fiscales	9 594 153 €	9 783 500 €	9 531 150 €	9 866 176 €	103,52%	2,84%
dont taxe d'habitation sur les résidences secondaires	1 377 472 €	1 488 000 €	1 379 704 €	1 419 322 €	102,87%	3,04%
dont taxes foncières sur le bâti et le non bâti	4 967 399 €	5 233 270 €	5 212 455 €	5 242 935 €	100,58%	5,55%
dont attribution de compensation	1 327 553 €	1 180 000 €	970 000 €	986 329 €	101,68%	-25,70%
dont taxe de séjour	438 629 €	460 000 €	460 000 €	458 862 €	99,75%	4,61%
dont taxe additionnelle aux droits de mutation	893 955 €	600 000 €	652 150 €	925 939 €	141,98%	3,58%
Dotations de l'Etat et autres participations	1 739 424 €	1 622 875 €	2 079 700 €	2 176 452 €	104,65%	25,12%
dont dotation globale de fonctionnement	947 337 €	838 000 €	1 220 500 €	1 220 593 €	100,01%	28,84%
dont allocations compensatrices exonérations fiscales	218 260 €	222 000 €	299 750 €	299 813 €	100,02%	37,37%
Autres recettes de gestion	2 131 171 €	2 116 675 €	2 130 050 €	2 125 454 €	99,78%	-0,27%
produits des services et du domaine	1 836 434 €	1 904 700 €	1 912 850 €	1 916 321 €	100,18%	4,35%
autres produits de gestion courante	173 421 €	120 975 €	126 200 €	128 868 €	102,11%	-25,69%
atténuation de charges	121 316 €	91 000 €	91 000 €	80 265 €	88,20%	-33,84%
TOTAL RECETTES DE GESTION COURANTE	13 464 748 €	13 523 050 €	13 740 900 €	14 168 083 €	103,11%	5,22%
Charges à caractère général	3 385 574 €	3 650 000 €	3 696 100 €	3 508 103 €	94,91%	3,62%
Dépenses de personnel	5 296 330 €	5 500 000 €	5 520 000 €	5 509 127 €	99,80%	4,02%
Autres dépenses de gestion	1 390 933 €	1 513 850 €	1 607 450 €	1 593 572 €	99,14%	14,57%
Autres charges de gestion	764 568 €	886 000 €	977 600 €	965 311 €	98,74%	26,26%
Atténuation de produits	626 365 €	627 850 €	629 850 €	628 261 €	99,75%	0,30%
TOTAL DEPENSES DE GESTION COURANTE	10 072 837 €	10 663 850 €	10 823 550 €	10 610 803 €	98,03%	5,34%
EXCEDENT BRUT COURANT	3 391 912 €	2 859 200 €	2 917 350 €	3 557 280 €	121,94%	4,88%
Produits financiers	417 €	0 €	0 €	5 €	#DIV/0!	-98,80%
Charges financières	351 954 €	465 000 €	425 000 €	381 546 €	89,78%	8,41%
RESULTAT FINANCIER	-351 537 €	-465 000 €	-425 000 €	-381 541 €	89,77%	8,53%
Produits exceptionnels	197 555 €	0 €	0 €	335 670 €	#DIV/0!	69,91%
Dont Cessions	177 748 €	0 €	0 €	325 530 €	#DIV/0!	83,14%
Charges exceptionnelles	5 325 €	6 300 €	6 300 €	577 €	9,17%	-89,16%
RESULTAT EXCEPTIONNEL	192 230 €	-6 300 €	-6 300 €	335 093 €	-5318,93%	74,32%
Dotations aux provisions	30 217 €	14 500 €	14 500 €	14 377 €	99,15%	-52,42%
TOTAL RECETTES REELLES DE FONCT.	13 662 720 €	13 523 050 €	13 740 900 €	14 503 758 €	105,55%	6,16%
TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCT.	10 460 333 €	11 149 650 €	11 269 350 €	11 007 302 €	97,67%	5,23%
RESULTAT SUR OPERATIONS REELLES	3 202 388 €	2 373 400 €	2 471 550 €	3 496 455 €	141,47%	9,18%
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE FONCT.	75 817 €	40 000 €	90 000 €	75 817 €	84,24%	0,00%
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE FONCT.	971 926 €	800 000 €	800 000 €	971 926 €	121,49%	0,00%

Rapport de présentation du compte administratif 2024

◆ Section d'investissement

Rapport de présentation 2024

BUDGET PRINCIPAL	CA 2023	BP 2024	VOTE 2024*	CA 2024	% REALISE / VOTE	EVO CA24/23
RECETTES D'EQUIPEMENT	3 380 404 €	4 516 299 €	4 989 724 €	2 883 839 €	57,80%	-14,69%
13 - Subventions d'investissement reçues	874 907 €	1 412 550 €	2 353 212 €	1 383 839 €	58,81%	58,17%
16 - Emprunts et dettes assimilées	2 505 497 €	3 103 749 €	2 636 512 €	1 500 000 €	56,89%	-40,13%
RECETTES FINANCIERES	3 513 508 €	2 594 000 €	4 197 179 €	3 657 532 €	87,14%	4,10%
10 - Dotations, fonds divers et réserves	3 509 128 €	2 004 000 €	3 747 379 €	3 653 887 €	97,51%	4,13%
Dont excédent de fonctionnement capitalisé	2 307 907 €	0 €	2 306 379 €	2 306 379 €	100,00%	-0,07%
165 - Dépôts et cautionnement reçus	4 380 €	10 000 €	10 000 €	3 645 €	36,45%	-16,78%
024 - Produits de cessions	0 €	580 000 €	439 800 €	0 €	0,00%	#DIV/0!
TOTAL RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	6 893 912 €	7 110 299 €	9 186 903 €	6 541 371 €	71,20%	-5,11%
DEPENSES D'EQUIPEMENT	7 541 962 €	8 298 699 €	9 564 690 €	6 819 615 €	71,30%	-9,50%
20 - Immobilisations incorporelles	200 983 €	81 850 €	481 747 €	226 063 €	46,93%	12,48%
204 - Subventions d'équipement versées	567 470 €	463 000 €	796 453 €	506 052 €	63,54%	-10,82%
21 - Immobilisations corporelles	2 333 387 €	3 823 750 €	4 465 299 €	2 802 478 €	62,76%	20,10%
23 - Immobilisations en cours	4 440 123 €	3 930 099 €	3 821 191 €	3 285 023 €	85,97%	-26,02%
DEPENSES FINANCIERES	1 058 861 €	1 185 000 €	1 663 300 €	1 121 344 €	67,42%	5,90%
10 - Dotations, fonds divers et réserves	58 926 €	35 000 €	33 300 €	30 172 €	90,61%	-48,80%
13 - Subventions d'investissement	0 €	0 €	0 €	0 €	#DIV/0!	#DIV/0!
16 - Emprunts et dettes assimilées	999 935 €	1 150 000 €	1 630 000 €	1 091 173 €	66,94%	9,12%
020 - Dépenses imprévues	0 €	0 €	0 €	0 €	#DIV/0!	#DIV/0!
TOTAL DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	8 600 823 €	9 483 699 €	11 227 990 €	7 940 960 €	70,72%	-7,67%
RESULTAT SUR OPERATIONS REELLES	-1 706 911 €	-2 373 400 €	-2 041 087 €	-1 399 588 €	68,57%	-18,00%
RECETTES D'ORDRE	1 043 612 €	1 100 000 €	1 100 000 €	1 319 861 €	119,99%	26,47%
DEPENSES D'ORDRE	147 603 €	378 000 €	396 000 €	307 901 €	77,75%	103,60%
TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE	7 937 524 €	8 210 299 €	10 286 903 €	7 861 232 €	76,42%	-0,96%
TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE	8 748 426 €	9 861 699 €	11 623 990 €	8 248 860 €	70,96%	-5,71%
Résultat reporté n-1	380 440 €	0 €	-430 463 €	-430 463 €	100,00%	-213,15%
RESULTAT DE CLOTURE (HORS RAR) DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	-430 463 €	-1 651 400 €	-1 767 550 €	-818 091 €		90,05%

Rapport de présentation du compte administratif 2024

2 – ANALYSE DÉTAILLÉE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

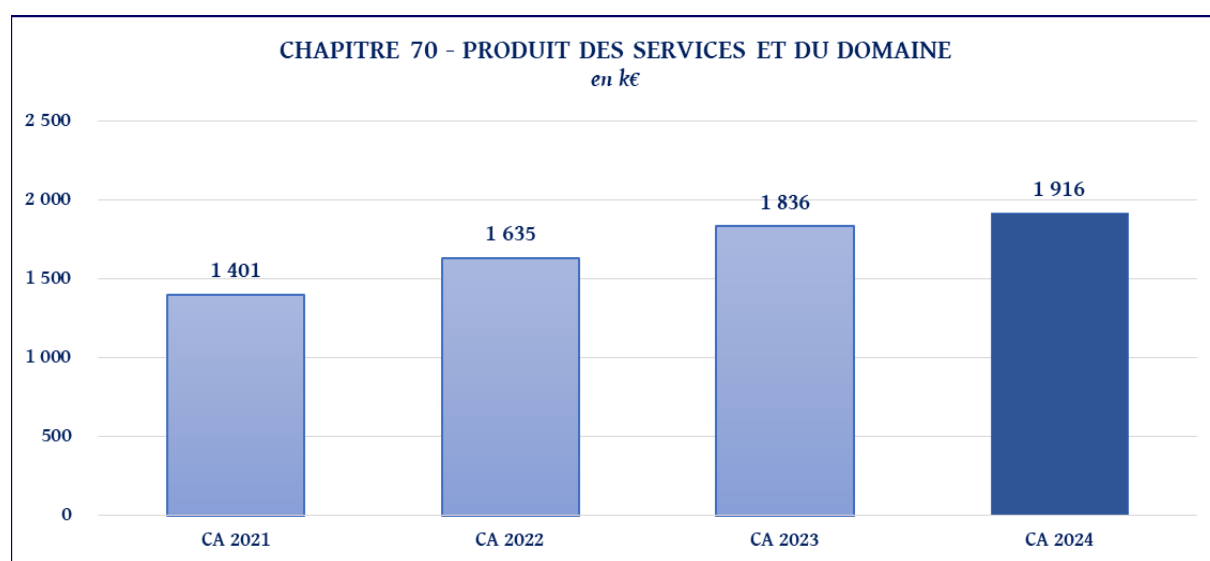
2.1. Les recettes de fonctionnement

◆ **Chapitre 013 – Atténuation de charges : 80 K€ (121 k€ en 2023)**

Ce chapitre concerne les écritures de variation de stocks pour la Boutique du Château dont la valeur est passée de 10 209 € en 2023 à 15 963 € en 2024. A cela, s'ajoute les remboursements pour motif d'absence des agents (congrés maladie, congés maternité), à hauteur de 64 303 € en 2024, soit un recul important par rapport à l'exercice précédent(-42%). D'ailleurs, depuis trois ans, nous sommes sur une tendance baissière, avec une diminution de 59 % depuis 2021. Nous constatons notamment un recul des arrêts de longue maladie.

◆ **Chapitre 70 – produits des services, du domaine et ventes diverses : 1,92 M€ (1,84 M€ en 2023)**

Les produits des services et du domaine connaissent à nouveau une évolution à la hausse pour s'établir désormais à 1 916 321 €. En l'espace de 3 ans, les recettes ont progressé de 37 %.



Les prestations de services (1,5 M€) composent pour 80 % les recettes de chapitre.

D'abord, avec 743 685 € encaissés, celles relatives aux activités culturelles poursuivent leur dynamique. A titre de comparaison, elles s'élevaient en 2019 à 607 802 €, ce qui constituait déjà

une réussite. L'attractivité qui s'est dessinée ces dernières années autour du Château de Talmont notamment, est désormais producteur de revenus conséquents pour le budget de la ville.

Ensuite, les prestations perçues auprès de nos services dédiés à la famille (accueil périscolaire, restauration scolaire, multi-accueil) conservent la dynamique observée ces dernières années et atteignent désormais 709 317 € (+4 %).

Enfin, les prestations de loisirs et sportives, qui regroupent les recettes des activités jeunes organisées par le service des sports, ainsi que celles issues des aires de stationnement pour les camping-car, bondissent à 71 125 €, soit une hausse de 38 %. A ce titre, les recettes de l'aire de stationnement située au bord de l'avenue de la plage a connu une hausse de fréquentation de 20 %, tandis que celle située au niveau du plan d'eau de la Chapelle a connu une hausse de 90 %.

Les autres marchandises (117 838 €), qui concentrent quasi-exclusivement les produits de la boutique du Château sont en léger recul (-2,7 %). L'inflation, ainsi que la baisse de fréquentation constatée sur la première quinzaine de juillet peuvent l'expliquer.

Les autres produits (190 473 €), qui concernent les mises à disposition de personnel, le remboursement du parcours sports en milieu scolaire ainsi que la refacturation du service de production de repas aux autres communes baisse de 1,36 %. Cette baisse est cependant « technique » l'exercice 2023 ayant permis l'encaissement de recettes supplémentaires qui concernent l'exercice précédent.

PRODUITS DES SERVICES ET DU DOMAINE

NATURE	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	ÉVOLUTION CA 24/CA 23
Chapitre 70 - Produit des services	1 400 681 €	1 635 388 €	1 836 434 €	1 916 321 €	4,35 %
702/ 703 Redevances et recettes du domaine	57 303 €	52 975 €	67 790 €	62 692 €	-7,52 %
706 Prestations de services	1 068 877 €	1 306 443 €	1 454 418 €	1 545 318 €	6,25 %
7078 Autres marchandises	107 095 €	119 935 €	121 134 €	117 838 €	-2,72 %
708 Autres produits	167 407 €	156 036 €	193 092 €	190 473 €	-1,36 %

◆ **Chapitre 73 – impôts et taxes : 1,03 M€ (1,37 M€ en 2023)**

Le produit des impôts et taxes diminue de 25,2 % en 2024. La mutualisation des service engagée en 2023 avec la Communauté de Communes Vendée Grand Littoral (CCVGL) s'est traduite par un transfert de personnel. L'attribution de compensation versée par la CCVGL, à la commune, tient compte des nouvelles charges qu'elle assume au titre de la mutualisation des service.

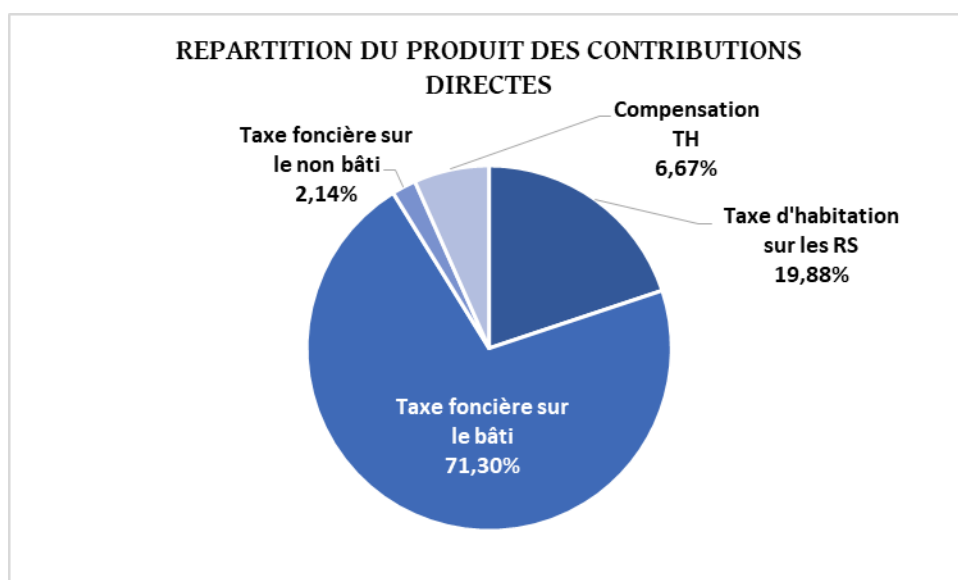
IMPOTS ET TAXES					
NATURE	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	ÉVOLUTION CA 24/CA 23
Chapitre 73 – impôts et taxes	1 605 874 €	1 510 843 €	1 375 808 €	1 028 871 €	-25,22 %
7321 Attribution de compensation	1 520 346 €	1 458 833 €	1 327 553 €	986 329 €	-25,70 %
7323 Reversement jeux hippiques	61 709 €	51 990 €	48 235 €	42 522 €	-11,84 %
738 Autres impôts et taxes	23 819 €	20 €	20 €	20 €	1,63 %

◆ **Chapitre 731– fiscalité locale : 8,84 M€ (8,29 M€ en 2023)**

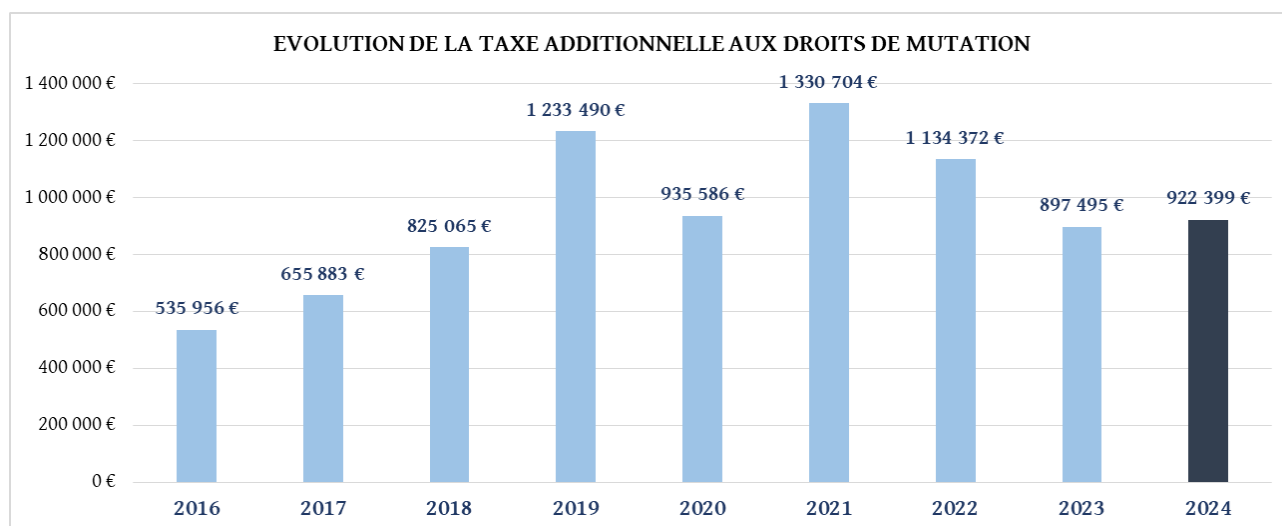
La fiscalité locale progresse en 2024 de 7,5 %, à la fois sous l'effet de la fiscalité directe et sous l'effet de la fiscalité indirecte.

FISCALITE LOCALE					
NATURE	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	ÉVOLUTION CA 24/CA 23
Chapitre 731 – Fiscalité locale	6 686 751 €	6 978 900 €	8 218 345 €	8 837 305 €	7,53 %
7311 Fiscalité directe	4 982 322 €	5 289 584 €	6 832 076 €	7 399 687 €	8,31 %
7312 Tadmto	1 330 704 €	1 134 372 €	893 955 €	925 939 €	3,58 %
731721 Taxe de séjour	320 879 €	501 184 €	438 629 €	458 862 €	4,61 %
7314-5-8 Autres taxes	52 846 €	53 760 €	53 685 €	52 817 €	-1,62%

Les contributions directes, qui regroupent ce que l'on appelle la fiscalité « ménages » (taxe d'habitation, taxes foncières), progressent de 8 % en 2024. Deux raison à cela : D'une part, la revalorisation des bases, calculée selon l'inflation, a été de 3,9 %. D'autre part, pour le reste de l'augmentation, on constate une progression « physiques » c'est à dire que le produit fiscal augmente parce que le nombre de logements et d'entreprises progresse. Rappelons, enfin, que les taux de fiscalité appliqués en 2024 ont été identiques à ceux de 2023. Avec un taux de foncier bâti de 34,09 %, Talmont-Saint-Hilaire reste très en deçà de la moyenne, qui se situe plutôt autour de 39 %.



La taxe additionnelle aux droits de mutation, avec un produit de 922 399 € en 2024, repart légèrement à la hausse en 2024, après deux années de baisse. Cela constitue une petite surprise, puisque, au regard de la tendance au niveau national ainsi qu'au niveau départemental, nous pensions plutôt recevoir un produit de 650 000 €. Cette taxe, assise sur les transactions immobilières, met en évidence l'attractivité du territoire.



La taxe de séjour, atteint 458 862 € en 2024, soit une hausse de 4,61 %. Là aussi, nous avons quelques incertitudes étant donné les tendances de la saison estivale, marquée par une météo capricieuse, mais la commune semble avoir tiré son épingle du jeu.

Rapport de présentation du compte administratif 2024

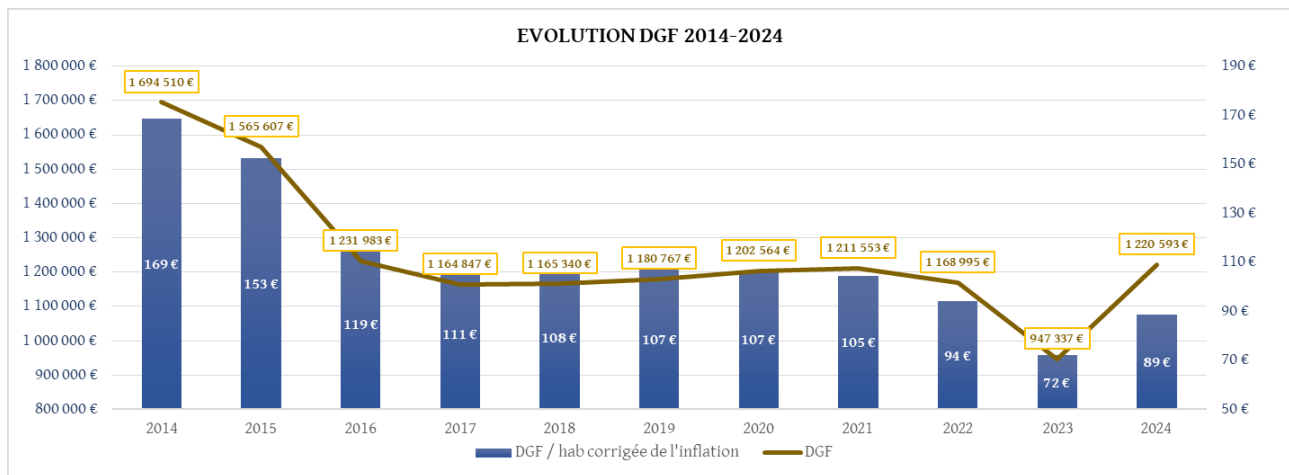
Les autres taxes, qui sont constituées des droits de place notamment, sont stables par rapport à 2023 (52 817€).

◆ Chapitre 74 – Dotations et participations : 2,17M€ (1,74 M€ en 2022)

En hausse de 25,12 %, les dotations et participations rebondissent après deux années de baisse important.

	NATURE	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	ÉVOLUTION CA 24/CA 23
	CHAPITRE 74 - DOTATIONS ET PARTICIPATION:	2 200 771 €	1 887 882 €	1 739 424 €	2 176 452 €	25,12%
741	Dotation globale de fonct	1 211 553 €	1 168 995 €	947 337 €	1 220 593 €	28,84%
742	Dotations aux élus locaux	0 €	0 €	0 €	162 €	#DIV/0!
744	FCTVA	22 057 €	31 423 €	36 706 €	31 815 €	-13,32%
747	Participations	464 500 €	484 721 €	506 010 €	608 943 €	20,34%
748	Autres attributions et comp.	502 661 €	202 743 €	249 371 €	314 939 €	26,29%

La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) progressent significativement en 2024, pour atteindre 1 220 593 €. Après avoir perdu l'éligibilité à la Dotation Nationale de Péréquation (DNP) en 2023, la ville la perçoit de nouveau en 2024, ce qui explique se rebond.



Les participations, qui sont pour l'essentiel composées des aides financières de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), progressent de 20,3 %. Il s'agit du soutien financier que reçoit la commune dans le cadre des services périscolaires, centre de loisirs et multi-accueil. Nous constatons toujours une progression des effectifs, notamment pour l'accueil de loisirs et l'accueil

périscolaire, qui explique, pour partie, l'augmentation des recettes. Ceci étant, un reliquat de 2023 concernant la crèche a été perçu en 2024 pour 43 432 €.

Les autres attributions et compensations augmentent de 26 % pour s'établir à 314 939 €.

Il s'agit notamment des compensations d'exonérations de fiscalité versées par l'État au profit des collectivités. Elles s'élèvent en 2024 à 268 874 €, en hausse de 22 %, la ville percevant désormais une dotation de compensation au titre de la taxe d'habitation sur les logements vacants, taxe qu'elle n'est plus en mesure d'appliquer du fait de son classement en « zone tendue », en matière de logements.

De plus, en 2024, la ville a perçu une nouvelle dotation, dite « dotation de biodiversité » qui vise à prendre en compte les charges liées au périmètre « Natura 2000 » identifié sur la commune.

◆ **Chapitre 75 – Les autres produits de gestion courante : 128,8 K€ (173,4 K€ en 2023)**

Les autres produits de gestion courante connaissent une baisse importante en 2024 (-25%). D'abord, les revenus d'immeubles baissent de 13 % suite à une cession d'actif en 2023 ne produisant ainsi plus de revenus en 2024. On note ensuite une diminution de plus de 50 % des remboursements de sinistres par rapport à 2023. Enfin, des pénalités dans le cadre d'un marché public ont été appliquées en 2023 et font office de recettes exceptionnelles.

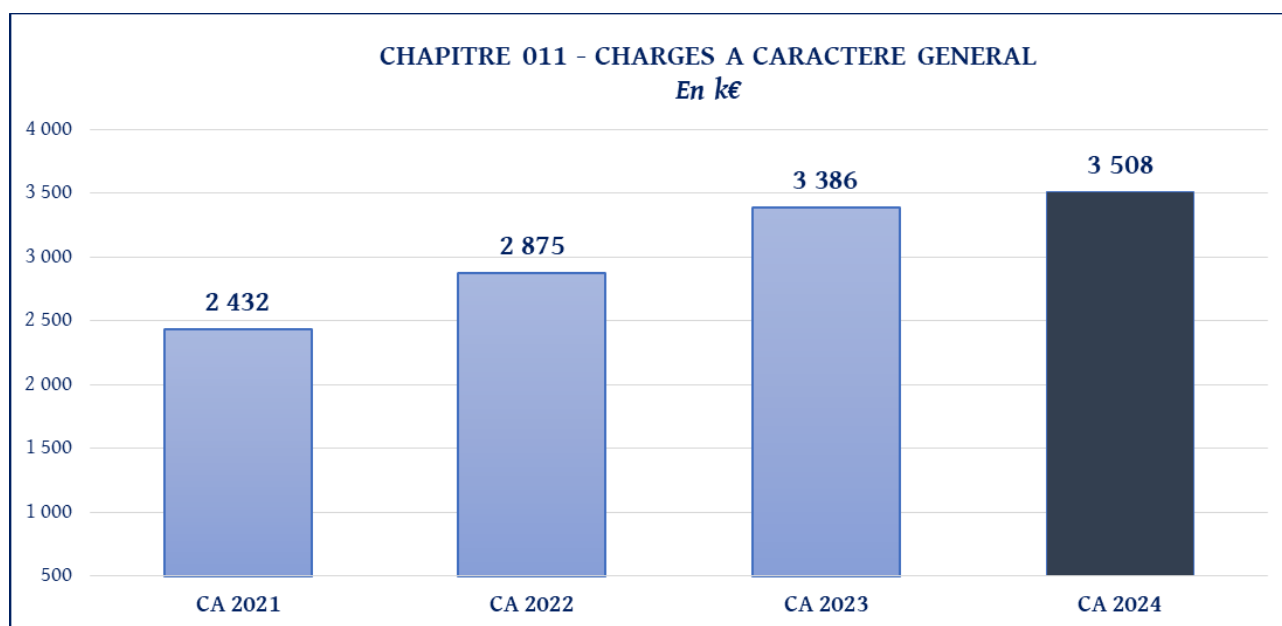
◆ **Chapitre 77 – Les produits exceptionnels : 335,7 K€ (187,6 K€ en 2023)**

Les produits exceptionnels, qui se caractérisent pour l'essentiel par des produits de cessions, augmentent de plus de 70% en 2024. Parmi les cessions, citons le logement situé 600 rue du Hasard pour 85 000 € et le terrain situé à la Malbrande pour 223 835 €.

2.2. Les dépenses de fonctionnement

◆ **Chapitre 011 – Les charges à caractère général 3,51 M€ (3,39 M€ en 2023)**

Les charges à caractère général continuent de progresser mais on note, en 2024, un ralentissement avec une augmentation limitée à 3,6 %.



Après trois années de hausse, **les dépenses en énergie** (électricité, gaz) baissent en 2024 de 6 %. La diminution est surtout à mettre au crédit de l'électricité, dont la baisse de 16 % est liée à la fois à une amélioration de certains usages et à la diminution du prix de l'énergie. Les dépenses de gaz, elles, continuent d'augmenter de 32 % en 2024.

Le poste « **autres fournitures** » connaît une progression significative en 2024, de 15 %. Elle s'explique par une progression des travaux en régie, c'est à dire la réalisation de travaux faits en interne plutôt que par une entreprise extérieure.

Le poste « **entretien et maintenance** » qui représente plus de 20 % des dépenses du chapitre, a été mieux maîtrisé en 2024 puisqu'on constate une baisse de 2,82 %, avec un recul des frais de maintenance de 37 %.

Les dépenses d'assurances progressent de 56 % en 2024. L'application du nouveau contrat, dont les primes ont été quasiment doublées, s'inscrit dans la tendance constatée au niveau national. La collectivité dispose cependant d'un assureur, ce qui, dans le contexte actuel et pour une commune située au bord du littoral, n'est désormais plus toujours le cas.

Les frais de publicités, publications, relations publiques reculent de 10 % en 2024 et concernent notamment l'éditions des catalogues, flyers, ou encore les frais divers de réception.

Les services extérieurs divers, progressent de 11 %, avec notamment des dépenses nouvelles en matière d'externalisation des frais d'entretien des locaux, ou encore une prestation exceptionnelle pour la numérisation des actes d'état-civil.

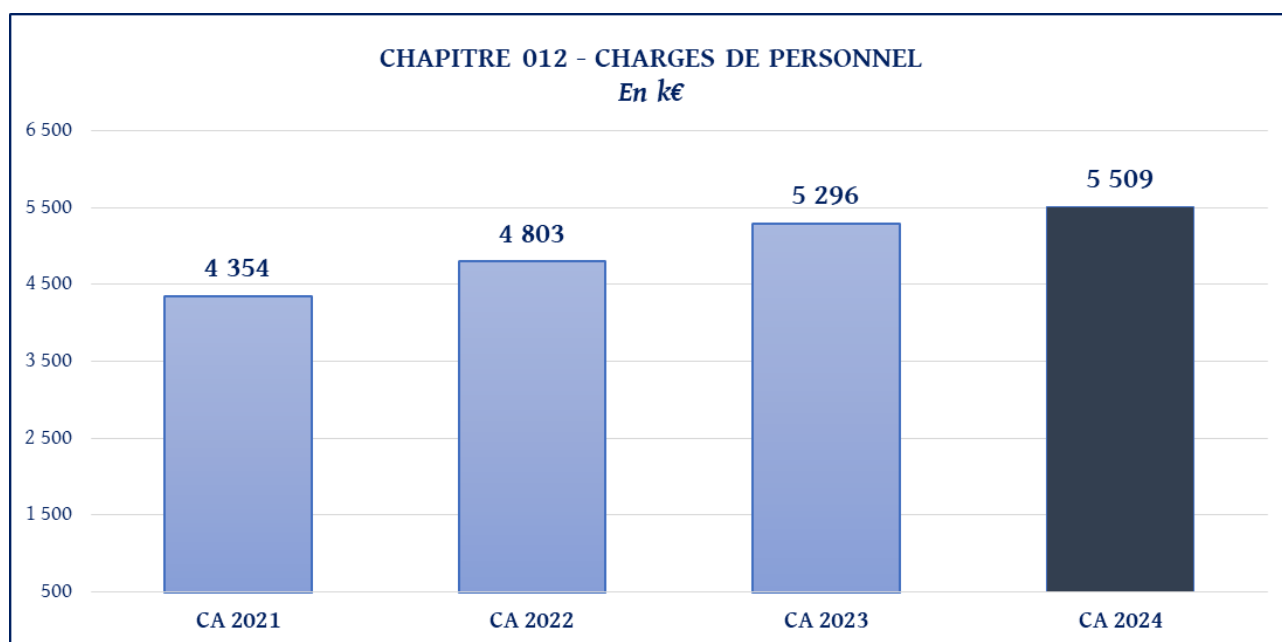
Les **impôts et taxes** augmentent de 8 % sous l'effet de la surtaxe départementale reversée au Département.

CHARGES A CARACTERE GENERAL - EVOLUTION 2021 - 2024

NATURE	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	ÉVOLUTION CA 24/CA 23
Chapitre 011 - Charge à caractère général	2 432 194 €	2 875 497 €	3 385 574 €	3 508 103 €	3,62 %
6061 Fournitures d'énergie	276 854 €	411 941 €	506 190 €	471 108 €	-6,93 %
606 Autres fournitures	450 291 €	516 528 €	634 161 €	732 201 €	15,46 %
611 Contrats de prestations	281 909 €	239 875 €	258 619 €	286 987 €	10,97 %
613 Locations	58 659 €	95 706 €	165 907 €	160 700 €	-3,14 %
615 Entretien / maintenance	647 941 €	768 623 €	797 618 €	775 152 €	-2,82 %
616 Assurances	33 866 €	47 517 €	69 831 €	109 177 €	56,34 %
623 publicité, publications, relations	92 716 €	88 466 €	148 104 €	134 438 €	-9,23 %
626 Frais postaux et télécoms	60 307 €	64 149 €	66 154 €	64 340 €	-2,74 %
628 Services extérieurs divers	226 879 €	275 973 €	322 303 €	358 286 €	11,16 %
63 Impôts et taxes	46 240 €	60 384 €	88 907 €	96 758 €	8,83 %
/ Autres dépenses	256 532 €	306 334 €	327 780 €	318 956 €	-2,69 %

◆ Chapitre 012 – Les charges de personnel 5,5 M€ (5,3 M€ en 2023)

Les charges de personnel progressent de 4 % entre 2023 et 2024, soit une hausse en valeur de 213 k€. En tenant compte des effets de la mutualisation des services, la hausse à périmètre constant entre 2023 et 2024 est plutôt de 6 %. Elle s'explique par des mesures dites « exogènes » mais également par la nécessité de renforcer les équipes opérationnelles pour s'adapter à la croissance du territoire.



Des mesures exogènes à prendre en considération

L'exercice 2024 a été impacté par le dégel du point intervenu au 1^{er} juillet 2023. Avec une hausse de 1,5 %, l'impact en année pleine sur 2024 représente un surcoût de 35 000 €. A cela s'ajoute la hausse d'un point du taux de cotisation CNRACL, pour un coût de 30 000 €. Enfin, la hausse du SMIC au 1^{er} janvier 2024 a coûté environ 40 000 € à la collectivité. Au total, les mesures exogènes sont donc évaluées à 100 000 €, soit la moitié de la progression des charges de personnel entre 2023 et 2024.

L'ajustement des effectifs :

En 2024, certains services ont été renforcés.

D'abord, celui de la police municipale, dont l'exercice 2023 a été marquée par des vacances de poste. L'année 2024 a permis de conforter la présence de notre équipe sur le terrain, avec désormais 4 personnes ainsi qu'un agent en soutien administratif.

Ensuite, la progression des effectifs accueillis dans nos structures scolaires et périscolaires a nécessité du renforcement avec une ATSEM supplémentaire dans nos écoles et deux équivalents temps plein pour notre centre de loisir.

Enfin, le succès de notre plage du Veillon, nous a conduit à étendre la présence de nos maîtres nageurs – sauveteurs en avant et en après saison.

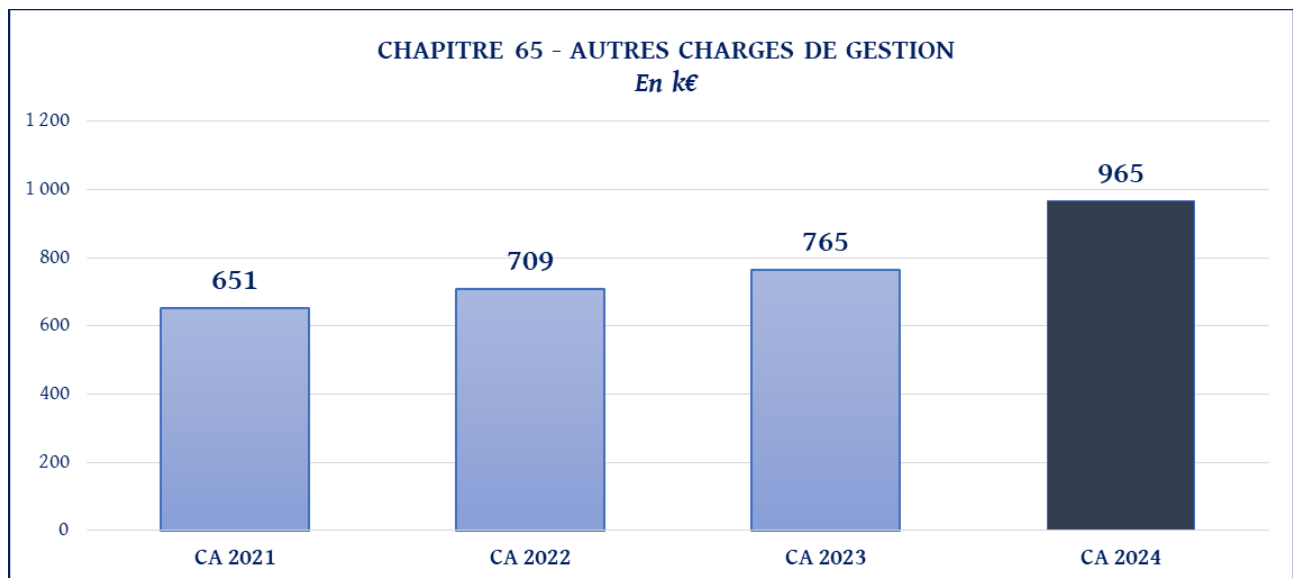
Rapport de présentation du compte administratif 2024

CHARGES DE PERSONNEL - EVOLUTION 2021-2024

NATURE	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	ÉVOLUTION CA 24/CA 23
Chapitre 012 - charges de personnel	4 353 785 €	4 802 892 €	5 296 330 €	5 509 128 €	4,02 %
6411 Personnel titulaire	2 530 331 €	2 747 520 €	2 964 279 €	3 454 740 €	16,55 %
6413 Personnel non titulaire	372 400 €	511 310 €	622 097 €	496 095 €	-20,25 %
6416 Emplois aidés	42 495 €	5 028 €	0 €	0 €	#DIV/0!
6417 Apprentis	0 €	2 888 €	5 945 €	9 973 €	67,75 %
621 Personnel extérieur	40 449 €	23 753 €	19 077 €	17 393 €	-8,83 %
633 Impôts et taxes sur rémun.	65 375 €	75 329 €	86 859 €	65 416 €	-24,69 %
645 Charges de sécurité sociale	1 264 096 €	1 404 890 €	1 564 601 €	1 422 934 €	-8,05 %
647/8 Autres charges	38 559 €	32 174 €	33 472 €	42 569 €	27,18 %

◆ Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante 965,3 k€ (764,5 k€)

Les autres charges de gestion progressent de 26,3 % par rapport à 2023, et s'établissent à 965 311 €. Elles regroupent les subventions aux associations, aux établissements publics et à divers organismes, les indemnités des élus et les contributions obligatoires. Sont également inscrits, les droits reversés à la Sacem, en lien avec les festivités organisées par la commune, et certains logiciels dit en « nuage ».

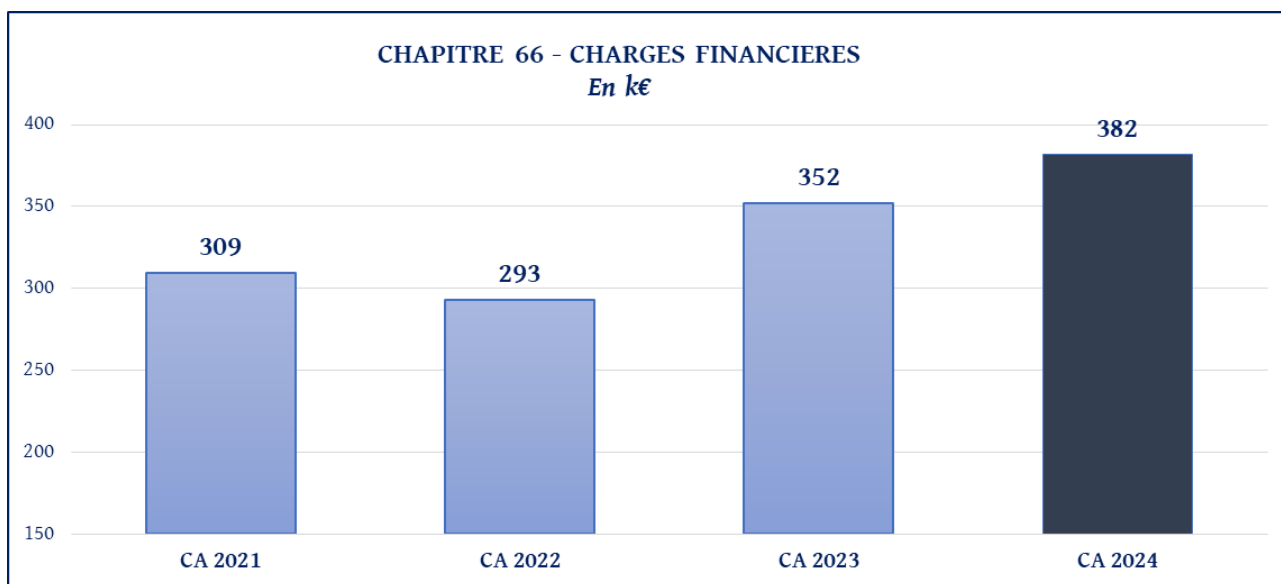


La hausse est essentiellement liée au versement d'indemnités d'éviction pour 115 000 €. On note également une progression de la contribution aux écoles privées, dans le cadre du contrat d'association, qui est liée pour grande partie à la hausse du coût de l'élève maternelle dans les écoles publiques de la commune. Cette contribution passe ainsi de 236 k€ à 260 k€. Enfin, les subventions de fonctionnement aux associations et aux personnes privées passent de 94 k€ à 134 k€.

◆ **Chapitre 66 – charges financières 382 k€ (352 k€ en 2023)**

Les charges financières progressent en 2024 de 8,5 %. Cette hausse s'explique par la réalisation de deux emprunts en 2023, dont un réalisé en fin d'année et dont le démarrage de l'échéancier de remboursement a eu lieu en 2024, soit un coût nouveau de remboursement des intérêts de 54 000 €.

La commune a cependant profité d'une baisse des taux variables, l'Euribor 3 mois passant notamment d'un taux de 3,8 % en début d'année à un taux de 2,8 % en fin d'exercice, 10 % de son encours de dette étant indexé sur cette indice.



3 – ANALYSE DÉTAILLÉE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

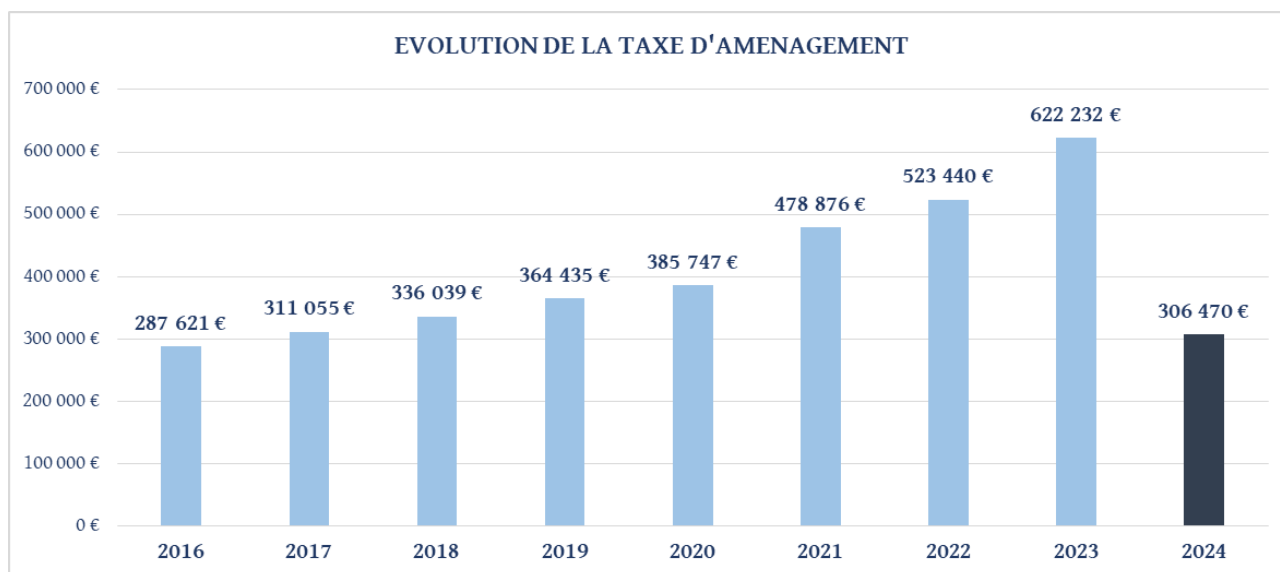
3.1. Les recettes d'investissement

◆ Chapitre 10 – Dotations, fonds divers, et réserves 3,6 M€ (3,5 M€ en 2023)

Ce poste de recettes intègre le résultat de fonctionnement de l'année précédente (2,3 M€), le FCTVA (1,04 M€) et la taxe d'aménagement (306 k€).

S'agissant du FCTVA, il progresse de 80 %, sous l'effet de la hausse des dépenses d'équipement en 2023. En effet, pour rappel, la commune récupère une partie de la TVA des investissements qu'elle réalise, l'année qui suit.

S'agissant de la taxe d'aménagement, elle est en net recul, passant de 622 k€ en 2023 à 306 k€ en 2024, et revient à un niveau plus proche de celui d'avant 2020. La chute des constructions neuves, compte tenu des vents contraires constatés ces derniers mois (inflation, hausse des taux d'intérêts) a sans doute touché notre territoire.



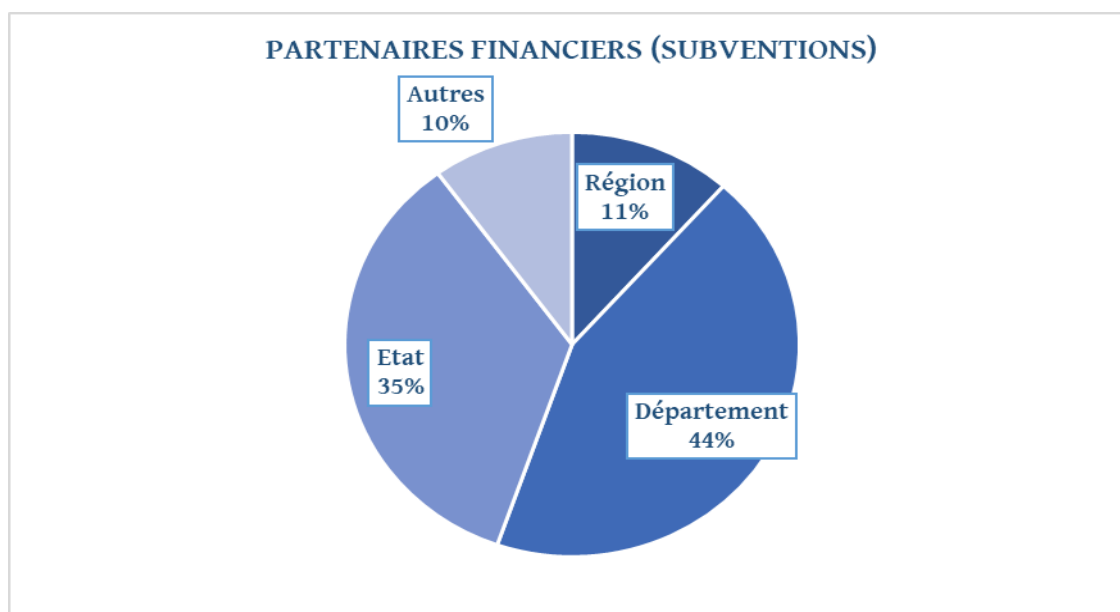
◆ Chapitre 13 – Subventions d'investissement 1,38 M€ (748 k€ en 2023)

Les subventions d'investissement progressent fortement en 2024, pour atteindre 1 383 839 € (+ 58%). Celle-ci est liée à l'encaissement des participations aux équipements publics (551 k€), dans le cadre de la réalisation de la ZAC des Minées.

Rapport de présentation du compte administratif 2024

S'agissant des subventions d'investissement, en lien avec le plan pluriannuel d'investissement de la commune, elles s'élèvent à 832 k€ en 2024. 120 k€ concernent la réhabilitation de la salle de sports des Minées, 287 k€ les travaux d'extension de la salle de sports des Ribandeaux, 207 k€ les travaux de sécurisation du château et enfin 91 k€ concernent les travaux de réhabilitation de l'école Emlien Charrier.

Le Conseil Départemental constitue notre principal partenaire financier, devant l'État et le Conseil Régional.



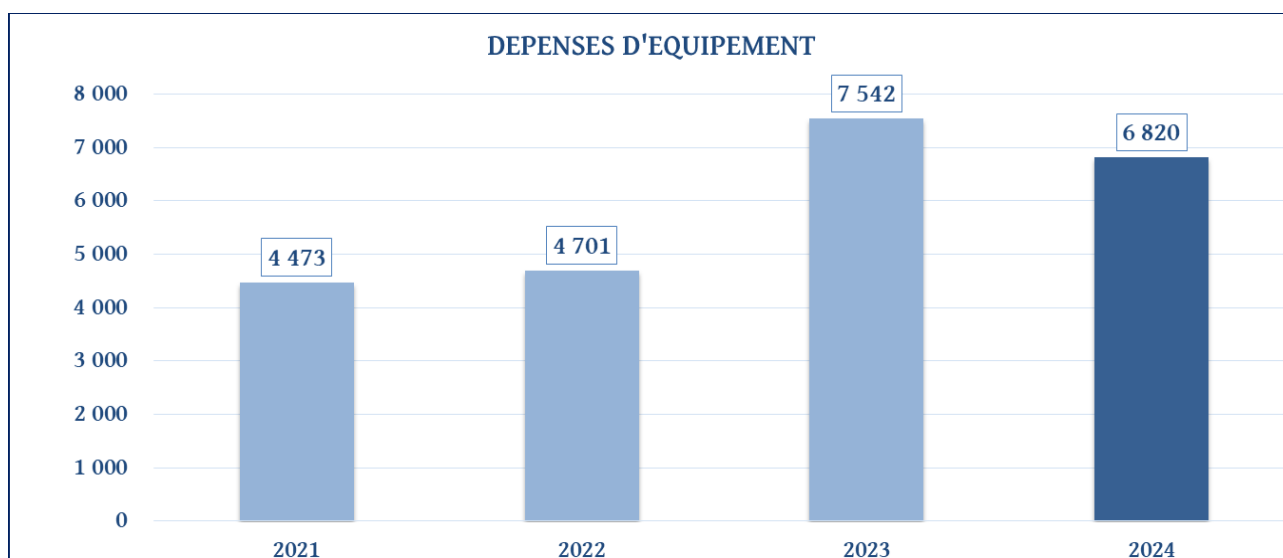
3.2. Les dépenses d'investissement

◆ **Les dépenses d'équipement 6,8 M€ (7,5M€ en 2023)**

Avec plus de 6,8 M€ de dépenses d'équipement en 2024, la commune poursuit sa politique d'investissement permettant de doter le territoire d'équipements structurants, adaptés à son développement. En légère baisse par rapport à 2023 (-9%), les dépenses d'équipement restent à un niveau très élevé, proche de 600 € par habitant. En comparaison, les communes de la même strate¹ dépensent 405 € par habitant.

Ainsi, depuis 2020, la ville a réalisé, au travers le déploiement de son plan pluriannuel d'investissements, près de 27 M€ d'investissement, soit plus de 5 M€ par an en moyenne.

¹ Commune du littoral maritime + de 10 000 habitants)



L'extension de la salle omnisports des Ribandeaux : 929 k€

Avec l'arrivée du collège, programmée pour 2025, la ville a choisi d'agrandir la salle de sports des Ribandeaux, en l'équipant d'un second plateau sportif et d'un mur d'escalade. Les travaux ont débuté en septembre 2022 et se sont poursuivis en 2023, avec une livraison faite au 1^{er} trimestre 2024. Le coût total de l'opération est estimé à un peu plus de 4,5 M€ et 929 k€ de crédits ont été décaissés en 2024. La ville a obtenu 716 000 € de subventions.

La réhabilitation et l'extension de l'école Emilien Charrier : 1,37 M€

Avec le développement du secteur « Quarry-Pigeon » la ville a choisi de maintenir l'école Emilien Charrier et d'en assurer sa rénovation. Les premiers travaux ont débuté en septembre 2023 et se sont poursuivis en 2024 avec une ouverture en septembre dernier. Outre le réaménagement complet des locaux, le modulaire existant a été remplacé par une extension du bâtiment afin d'y créer une classe supplémentaire. Au total, le coût de l'opération atteint 1,75 M€, et la ville a obtenu 640 k€ de subventions.

La restructuration du groupe scolaire du Payré : 501 k€

Ce projet, qui prévoit la reconstruction de l'école maternelle, la construction d'une salle de restauration scolaire et d'un espace pour les activités périscolaires ainsi qu'une extension de l'école élémentaire entrera dans sa phase travaux courant 2025. En 2024, les études de maîtrise d'œuvre se sont poursuivies et l'appel d'offres a été lancé au cours du second semestre 2024. Le coût total de l'opération a été ajusté à 10,6 M€. Pour la première phase, 430 k€ de subventions ont été obtenus.

L'extension de la restauration du centre des Oyats : 253 k€

A quelques mètres du Port de Bourgenay, le centre de loisirs « les Oyats » bénéficie d'un emplacement privilégié. Avec l'augmentation de la fréquentation des enfants, la ville a choisi d'agrandir la salle de restauration pour y apporter un plus grand confort. Les travaux, engagés en 2023, se sont terminés en 2024. Le coût de l'opération ressort à 382 k€. Une part importante de financements extérieurs a été obtenue, pour 202 k€.

Réhabilitation de la Salorge : 259 k€

En lien avec le projet d'inscription de l'estuaire du Payré en « Grand Site de France », la commune souhaite reconfigurer la Salorge située au niveau du village de la Guittière. Également utilisée par certaines associations locales, sa reconfiguration permettra d'améliorer le confort des utilisateurs et de mettre en valeur le patrimoine de la ville. Le budget global de l'opération est évalué à 1,1M€ et 259 k€ ont été décaissés en 2024. 179 k€ de subventions ont été obtenus.

La réhabilitation des ponts : 49 k€

Afin de garantir le bon fonctionnement des ponts, la ville a lancé un diagnostic pour évaluer les travaux à réaliser à court et moyen terme. Un maître d'œuvre été retenu en 2024 pour assurer la réhabilitation du pont du Veillon. Les travaux ont débuté en 2025.

Aménagement des espaces publics du collège : 32 k€

Au cours de l'année 2023, la ville a lancé une étude portant sur le site des Ribandeaux, en vue notamment de dimensionner le stationnement autour du collège et de réfléchir aux flux de circulation. Ainsi, un schéma de déplacement autour du collège permettant le partage de la voie entre les véhicules particuliers et les transports collectifs a été élaboré. De plus, un aménagement cyclable et piéton sera créé pour favoriser les mobilités douces autour du site. L'opération globale est évaluée à 1,5M€. Le Conseil Départemental participe à hauteur de 90 k€.

La transition énergétique : 89 k€

Face à l'urgence environnementale, la ville déploie plusieurs actions depuis 2020 pour réduire sa dépendance aux énergies fossiles. En ce sens, des capteurs IOT ont été installés afin de maîtriser et piloter les consommations des bâtiments publics. Des panneaux photovoltaïques ont également été posés à la salle polyvalente des Ribandeaux et sur le bâtiment du Centre Technique Municipal. Ils fournissent désormais l'électricité de plusieurs équipements publics avec, à la clé, entre 20 et 30 % d'énergie « auto-consommé » par rapport à la consommation totale des bâtiments de la commune.

Les autres principales opérations d'investissements structurants sont les suivantes :

- Rénovation du patrimoine bâti: 43 k€ ;
- Mise en place de la vidéoprotection : 66 k€ ;
- Réhabilitation de l'église Saint-Hilaire : 21 k€.

Les opérations récurrentes : 2,9 M€

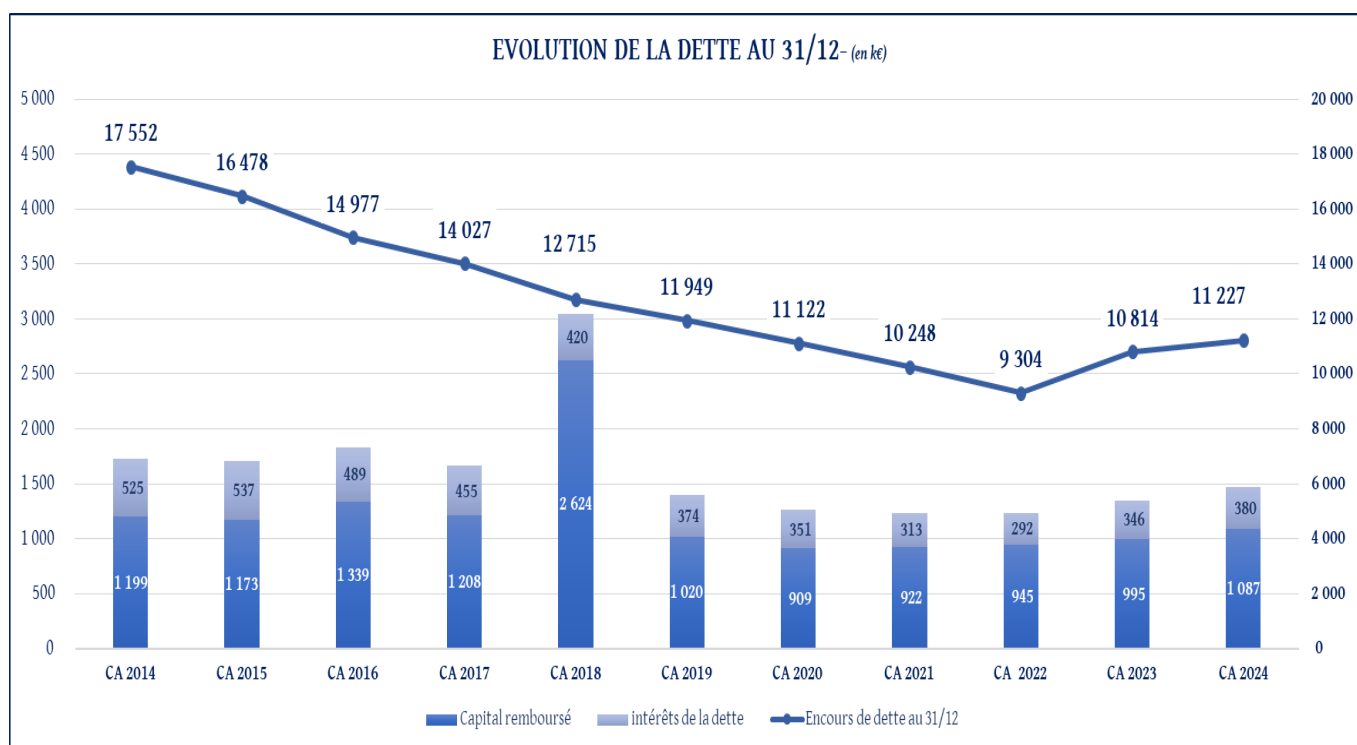
dont :

- Voirie – réseaux : 1,08 M€ ;
- Acquisition foncière : 323 k€ ;
- Travaux de sauvegarde du château : 327 k€ ;
- Équipements culturels et patrimoine : 236 k€ ;
- Équipements sportifs et de loisirs : 178 k€ ;
- Équipements scolaires, enfance, jeunesse : 86 k€ ;
- Systèmes numériques : 159 k€ ;
- Véhicules et matériels : 217k€.

◆ **Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées 1,09 M€ (1 M€ en 2023)**

Le remboursement du capital de la dette augmente par rapport à 2023 (+9 %), la ville ayant contracté 2,5 M€ d'emprunts en 2023. Pour 2024, l'emprunt réalisé en toute fin d'année n'a pas d'incidence sur le budget 2024, la première échéance ayant lieu en 2025.

Avec un encours de dette de 11,2 M€ au 31 décembre 2024, l'endettement de la commune reste sous contrôle. Il est ainsi presque équivalent à celui de 2020 alors que depuis, la ville a investi près de 27 M€ pour améliorer la qualité de vie des Talmondaïs.

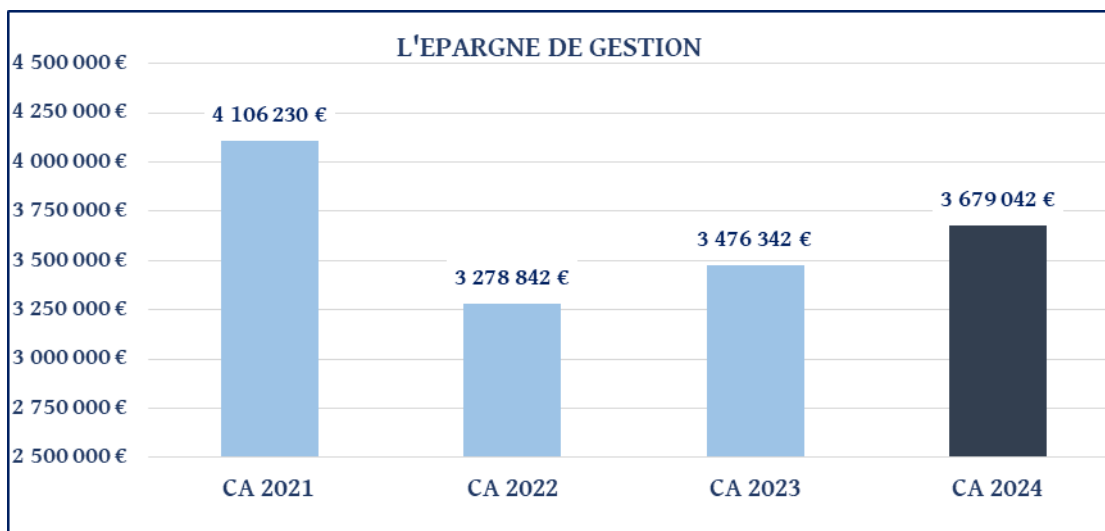


4. LES INDICATEURS FINANCIERS

4.1. L'épargne et la capacité de désendettement

◆ L'épargne de gestion : 3,68 M€ (3,48 M€ en 2023)

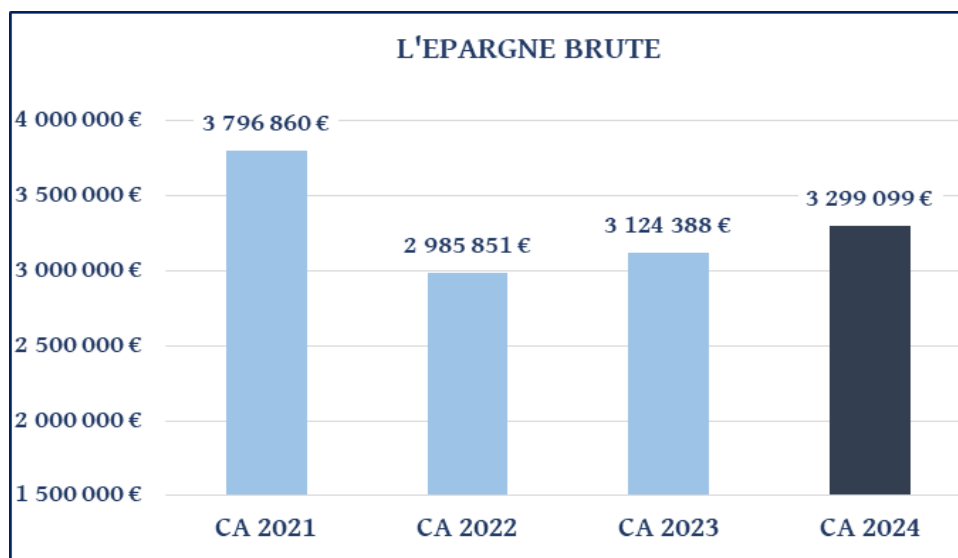
L'épargne de gestion, qui correspond à l'excédent de la section de fonctionnement avant remboursement de l'annuité de la dette, progresse à nouveau de 6 % en 2024. Il s'améliore donc pour la deuxième année consécutive. La ville « met de côté » 26 % de ses recettes de fonctionnement pour rembourser l'annuité de sa dette et investir dans de nouveaux projets.



◆ **L'épargne brute : 3,3 M€ (3,1M€ en 2023)**

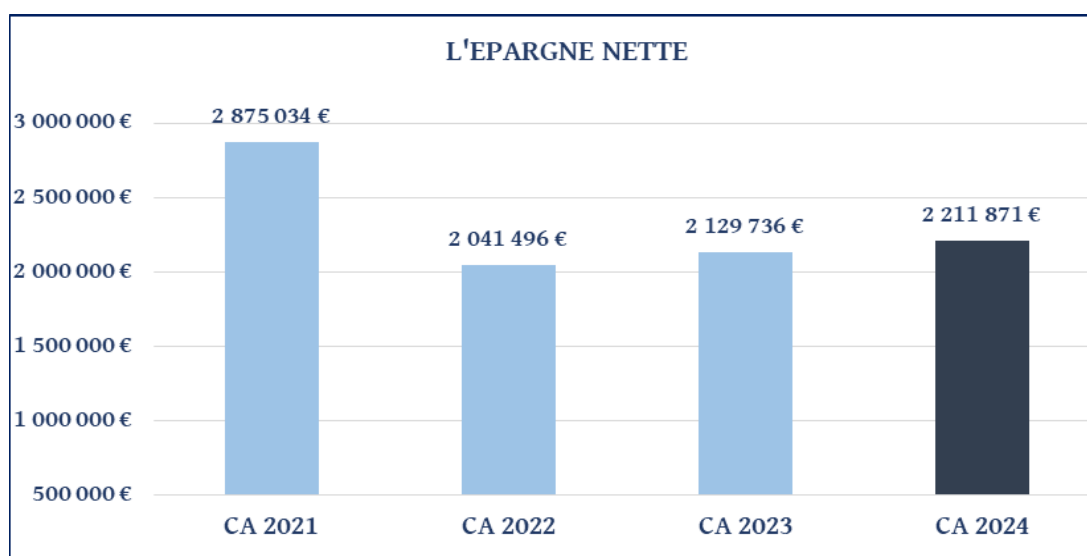
L'épargne brute se calcule en déduisant, de l'épargne de gestion, le remboursement des intérêts de la dette. Indicateur phare d'une collectivité, l'épargne brute de la ville progresse encore en 2024, de plus de 5 %. Dans le même temps, celle des communes au niveau national se serait contractée de 5 % ce qui laisse à penser que la ville de Talmont-Saint-Hilaire a plutôt bien résisté une nouvelle fois.

Avec un taux d'épargne brute de 23 %, la ville dispose d'une marge de manœuvre importante, ce taux devant être d'au moins 15 % selon les spécialistes des finances locales.



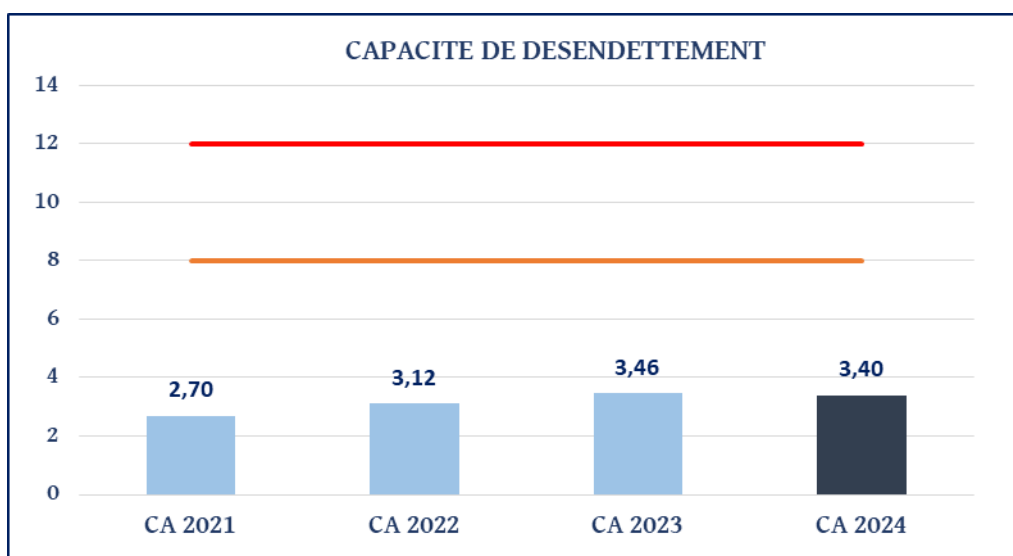
◆ **L'épargne nette : 2,2 M€ (2,1 M€ en 2023)**

L'épargne nette, qui s'obtient en retirant, de l'épargne brute, le remboursement du capital de la dette, reste supérieure à 2 M€ et s'améliore même de près de 100 000 € par rapport à 2023. Pour rappel, la collectivité souhaite maintenir une épargne nette proche de 1 M€ pour garder une capacité d'investissement, ce qui, en l'état actuel, est largement atteint. Lors de la construction du budget, l'épargne nette prévisionnelle était de 1,3 M€. Le résultat est donc nettement meilleur que prévu, grâce à un taux d'exécution des recettes légèrement supérieur, et des dépenses de fonctionnement parfaitement maîtrisées.



◆ **La capacité de désendettement : 3,40 années (3,46 en 2023)**

La capacité de désendettement mesure le temps qu'il faudrait à la ville pour rembourser sa dette si elle y consacrait la totalité de son épargne. Les spécialistes ont coutume de dire qu'un niveau de vigilance apparaît à partir de 8-10 années, le seuil d'alerte étant quant à lui fixé à 12. Avec une capacité de désendettement de 3,40 années, on peut dire que la commune de Talmont-Saint-Hilaire dispose de marges de manœuvre importantes au regard du poids de sa dette par rapport à ses revenus.



4.2. Les ratios obligatoires

Numéro	Ratios	Valeur Talmont-Saint-Hilaire population Totale	ELEMENTS DE COMPARAISON		
			Valeur Talmont-Saint-Hilaire population DGF	Moyenne de la strate*	PERFORMANCE
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 233 €	903 €	1 159 €	↑
2	Produits des impositions directes / population	883 €	647 €	820 €	↑
3	Recettes réelles de fonctionnement / population	1 742 €	1 276 €	1 397 €	→
4	Dépenses d'équipement brut / population	772 €	565 €	405 €	↑
5	Encours de dette / population	1 348 €	987 €	1 087 €	↑
6	DGF / population	147 €	107 €	110 €	→
7	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	50,56%	50,56%	57,40%	↑
9	Dépenses de réelles de fonct. et remb. de la dette / recettes réelles de fonct.	80,92%	80,92%	91,10%	↑
10	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonct.	44,30%	44,30%	28,90%	↑
11	Encours de dette / recettes réelles de fonct.	77,41%	77,41%	77,80%	↑

5. LES BUDGETS ANNEXES

5.1. Le budget Court Manteau

Afin de lancer l'opération d'aménagement du secteur Court Manteau, comprenant un potentiel de 120 nouveaux logements, la commune a ouvert un budget annexe en 2020.

En 2021, des études de sols ont été menées et ont mis en évidence la présence de zones humides. L'année 2022 a été consacrée à de nouvelles études environnementales puis, en 2023 et 2024, une nouvelle mission portant étude de faisabilité et de programmation a été réalisée avec 10 350 € de dépenses pour l'exercice 2024.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES	BUDGET PRIMITIF 2024	BUDGET TOTAL 2024	CA 2024	TAUX DE REALISATION DU BUDGET
Recettes réelles de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	#DIV/0!
75 - Autres produits de gestion courante	0,00 €	0,00 €	0,00 €	#DIV/0!
77 - Produits exceptionnels	0,00 €	0,00 €	0,00 €	#DIV/0!
Recettes d'ordres de fonctionnement	260 500,00 €	260 500,00 €	229 416,32 €	88,07%
042 - Opérations d'ordre entre section	260 500,00 €	260 500,00 €	229 416,32 €	88,07%
043 - Opération d'ordre à l'intérieur de la section	0,00 €	0,00 €	0,00 €	#DIV/0!
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	260 500,00 €	260 500,00 €	229 416,32 €	88,07%
DÉPENSES	BUDGET PRIMITIF 2024	BUDGET TOTAL 2024	CA 2024	TAUX DE REALISATION DU BUDGET
Dépenses réelles de fonctionnement	30 500,00 €	30 500,00 €	10 350,00 €	33,93%
011 - Charges à caractère général	30 000,00 €	30 000,00 €	10 350,00 €	34,50%
65 - Autres charges de gestion	500,00 €	500,00 €	0,00 €	0,00%
Dépenses d'ordre de fonctionnement	230 000,00 €	230 000,00 €	219 066,32 €	95,25%
023 - Virement à la section d'investissement				#DIV/0!
042 - Dotations aux amortissements	230 000,00 €	230 000,00 €	219 066,32 €	95,25%
043 - Opération d'ordre à l'intérieur de la section				#DIV/0!
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	260 500,00 €	260 500,00 €	229 416,32 €	88,07%

SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES	BUDGET PRIMITIF 2024	BUDGET TOTAL 2024	CA 2024	TAUX DE REALISATION DU BP
Recettes réelles d'investissement	30 500,00 €	27 566,32 €	0,00 €	0,00%
16 - Emprunts et dettes assimilées	30 500,00 €	27 566,32 €	0,00 €	0,00%
1068 - Excédent de fonctionnement capitalisés (1068)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	#DIV/0!
Recettes d'ordres d'investissement	230 000,00 €	232 933,84 €	219 066,32 €	95,61%
021 - Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	#DIV/0!
040 - Opérations d'ordre entre section	230 000,00 €	230 000,00 €	219 066,32 €	95,61%
001 - Solde d'exécution positif	0,00 €	2 933,84 €	0,00 €	#DIV/0!
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	260 500,00 €	260 500,16 €	219 066,32 €	81,49%

DEPENSES	BUDGET PRIMITIF 2024	BUDGET TOTAL 2024	CA 2024	TAUX DE REALISATION DU BP
Dépenses d'ordres d'investissement	26 300,00 €	260 300,00 €	229 416,32 €	91,09%
Opérations d'ordre entre section (040)	26 300,00 €	260 300,00 €	229 416,32 €	91,09%
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	26 300,00 €	260 300,00 €	229 416,32 €	91,09%

Résultat exercice	-10 350,00
Reprise résultat	2 933,84
Résultat de clôture	-7 416,16
Résultat des 2 sections	-7 416,16

6. VUE CONSOLIDÉE

	BUDGET PRINCIPAL	BUDGET ANNEXE COURT MANTEAU	CONSOLIDE
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	14 579 575 €	229 416 €	14 808 991 €
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	11 979 228 €	229 416 €	12 208 644 €
RESULTATS ANTERIEURS	0 €	0 €	0 €
RESULTAT DE CLOTURE SECTION DE FONCTIONNEMENT	2 600 347 €	0 €	2 600 347 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT	7 861 232 €	219 066 €	8 080 299 €
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	8 248 860 €	229 416 €	8 478 277 €
RESULTATS ANTERIEURS	-430 463 €	2 934 €	-427 529 €
RESULTAT DE CLOTURE SECTION D'INVESTISSEMENT	-818 091 €	-7 416 €	-825 507 €
RESULTAT DES DEUX SECTIONS	1 782 256 €	-7 416 €	1 774 840 €

7. AUTORISATIONS DE PROGRAMME EN COURS

AUTORISATIONS DE PROGRAMME EN COURS au 31/12/24

INTITULE	NUMERO	AUTORISATION DE PROGRAMME	REALISE	CP 2024	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028	CLOTURE
Travaux de sauvegarde du Château	janv-17	1 792 000 €	1 442 617,17 €	349 382,83 €	/	/	/	/	1 792 000,00 €
Extension salle omnisports des Ribandeaux	2 - 2020	4 495 000 €	3 522 429,27 €	929 104,80 €	/	/	/	/	4 451 534,07 €
Salle omnisports des Minées	1 - 2022	1 125 000 €	1 089 301,73 €	18 532,26 €	/	/	/	/	1 107 833,99 €
Réhabilitation école Emilien Charrier	2 - 2022	1 770 000 €	364 947,25 €	1 378 858,23 €	/	/	/	/	1 743 805,48 €
Réhabilitation groupe scolaire du Payré	3 - 2022	9 650 000 €	290 433,45 €	600 000,00 €	1 750 000,00 €	3 100 000,00 €	2 560 000,00 €	1 349 566,55 €	
Réhabilitation Eglise de Saint Hilaire	4 - 2022	965 000 €	5 933,00 €	79 067,00 €	400 000,00 €	480 000,00 €	/	/	
Espaces publics du collège	1 - 2024	1 550 000 €	-00 €	500 000,00 €	650 000,00 €	/	/	/	
ZAC Les minées	2 - 2024	960 000 €	60 000,00 €	900 000,00 €	/	/	/	/	
La Salorge	3 - 2024	1 150 000 €	500 000,00 €	650 000,00 €	/	/	/	/	